



## Carte résidence parents âgés vivant au pays

-----  
Par Mohammed 1963

Bonjour,

Nos parents sont vieillissants, 83 et 78 ans et vivent seuls en Algérie.

Ce sont d'anciens résidents en France, répartis au pays en 1982.

Nous sommes 6 frères français vivant tous en France.

Quelle serait la possibilité de les faire venir en France ?

Ils ont une petite retraite, de l'ordre de 450 euros mensuel environ.

Ils ne sont pas à notre charge financièrement en Algérie.

Nous souhaitons les avoir près de nous pour des raisons de proximité vu leur âge, mais aussi pour leurs petits enfants.

Ils ont aussi une couverture sociale, une carte vitale.

Nous subviendrions à leur besoins bien évidemment.

L'un d'entre nous est propriétaire à Stains d'un grand logement vide refait entièrement récemment, pour leur hébergement.

Merci de votre retour.

Bien cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

Il existe effectivement des procédures adaptées, je vous invite à contacter l'Offi.

-----  
Par isernon

bonjour,

avez-vous la nationalité française, si oui, il existe le visa d'ascendant à charge ou non à charge, le principe étant que cet ascendant ne soit pas à la charge de la France.

salutations